

**Délibération CA 2022 / 07 / 11 – 28**

Point 34 de l'Ordre du Jour :

**AVIS sur la NOMINATION du DIRECTEUR du SERVICE UNIVERSITAIRE de MÉDECINE PRÉVENTIVE et de PROMOTION de la SANTÉ (SUMPPS) de l'UNIVERSITÉ de LORRAINE**

*Document transmis aux Administrateurs*

**ANNEXE 23**

- Conformément aux dispositions de l'article D714-20 du code de l'éducation, le SUMPPS de l'Université de Lorraine est chargé d'organiser une protection médicale au bénéfice des étudiants de l'université et, dans une approche globale de la protection de la santé, de concourir à l'action sociale étudiante, de contribuer à la formation des étudiants et à l'organisation de la gestion des dispositifs d'urgence et d'alerte sanitaire.

- Conformément aux dispositions de l'article 7.6.2 du règlement intérieur du SUMPPS approuvé le 4 juin 2019 :

*« 7.6.2 Nomination de la direction du SUMPPS*

La direction du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé est nommée par le président de l'université de Lorraine après avis du conseil d'administration. Elle est choisie parmi les médecins titulaires d'un diplôme de spécialité en santé publique et médecine sociale, ou du certificat d'études spéciales de santé publique ou possédant une qualification en santé publique. En l'absence de candidat possédant de tels diplômes ou qualifications, il pourra être fait appel à un médecin du secteur libéral.

(...)

En cas de vacance de la fonction de direction, le Président de l'Université de Lorraine procède à la nomination de la direction parmi les candidats remplissant les conditions énoncées ci-dessus. ».

- Composition de la commission préparatoire de recrutement (mai 2022) :

- M. Vincent MALNOURY, directeur général des services par intérim de l'université de Lorraine ;
- Mme le Dr Martine ROSENBACHER-BERLEMONT, en charge de la stratégie du SUMPPS ;
- Mme Isabelle ARNOULD, sous-directrice en charge du Pilotage RH, direction des ressources humaines de l'Université de Lorraine.

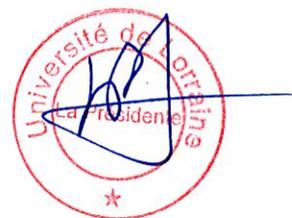
**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration formulent un avis favorable à l'unanimité sur la nomination de **Mme Marie-Charlotte HALLOUIN** comme directrice du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) de l'Université de Lorraine.

## Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Nombre de votants	23
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de VOTES POUR</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de VOTES CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 12 juillet 2022

Hélène BOULANGER  
Présidente

- Transmis au Recteur Chancelier le 19 JUL. 2022